



Liste de matériel scolaire pour les Primaires

1^e année

- 1 paquet de petites lingettes (ex. : lingettes pour bébé) à renouveler au cours de l'année
- 1 boîte de mouchoirs à renouveler au cours de l'année
- 1 petit contenant en plastique avec couvercle (dimensions : environ 5'' x 3'' x 2'' de hauteur)
- 5 sacs Ziploc 27 cm x 25 cm à glissière
- 1 étui avec : 2 boîtes de crayons de plomb de qualité, 2 gommes à effacer, 2 aiguiseurs fermés, 2 bâtons de colle de qualité, 1 paire de ciseaux, 1 règle transparente de 15 cm, 5 crayons-feutres effaçables de qualité pour écrire sur tableau blanc (tout ce matériel restera en classe) et pourra être renouvelé en cours d'année, à la demande.
- 1 étui distinct avec l'équivalent d'une boîte de crayons de couleur de qualité (24 crayons de couleurs différentes au minimum) Aucun feutre à colorier
- 1 tablier de peinture qui couvre les bras
- 3 cartables souples, 3 anneaux, 1'' en plastique épais de bonne qualité (1 rouge, 1 bleu, 1 orange) avec 10 pochettes protectrices en plastique épaisses de très bonne qualité dans chaque
- 3 cartables rigides, 3 anneaux, 2'' de bonne qualité (1 blanc, 1 bleu, 1 rouge)
- 6 Séparateurs
- Cahiers*
- 1 boîte d'œilletons de renforcement pour feuilles perforées
- 1 pochette épaisse en tissu à glissière (pas de plastique) pour y mettre les cahiers et livres à apporter à la maison, afin qu'ils ne s'abîment pas dans le sac
- 1 bac en plastique*

NB : La calculatrice, les effaceurs à encre et le blanc correcteur sont interdits.

Tout le matériel, crayons compris, doit être marqué au nom de l'enfant ou à ses initiales.

Les couleurs demandées doivent être respectées parce qu'elles facilitent beaucoup la gestion de classe.

Merci de veiller à ce que les enfants apportent SEULEMENT le matériel demandé.

Les articles marqués d'un astérisque * doivent être achetés exclusivement auprès de notre procure scolaire. D'autres articles de qualité seront proposés à des prix concurrentiels (crayons de plomb, gommes à effacer, crayons de couleur, colle, ciseaux, etc.)

Permanence de la procure scolaire :

Tous les jours, du 21 au 24 août de 8h30 à 11h